

# Enseignement de spécialité Mathématiques en terminale ES

- Horaire : 1 h 30 hebdomadaire.
- Coefficient 7 au baccalauréat (le sujet de l'épreuve de mathématiques contient un exercice sur 5 points pour les élèves ayant suivi l'enseignement de spécialité).

L'enseignement de spécialité constitue l'opportunité, pour ceux qui le choisissent, d'une pratique mathématique supplémentaire : il est un atout pour la poursuite des études dans l'enseignement supérieur (en particulier en classes préparatoires).

L'enseignement de spécialité propose la résolution de problèmes tels que : la gestion de flux , la minimisation d'une grandeur , les phénomènes évolutifs (variations de population, propagation d'un virus..), la modélisation d'échanges industriels ...

Ce travail de résolution conduit à modéliser.

Les matrices et les graphes constituent les deux thèmes de cet enseignement de spécialité ; ils sont propices à l'utilisation des outils informatiques et à la conception d'algorithmes.

Le niveau d'approfondissement dépend des besoins rencontrés dans la résolution des problèmes traités.